

**De l'analyse de discours à la sociolinguistique et au-delà : vers un
carrefour d'approches**
Zineb MOUSTIRI

Université Mohamed Khider-Biskra, **Mail** : z.moustiri@univ-biskra.dz

Reçu le:20/12/2018

Accepté le:02/02/ 2019

Résumé :

Cet article se veut une réflexion sur l'analyse de discours qui, depuis son émergence, n'a pas cessé de nous étonner de son développement remarquable. En outrepassant le cadre de la conception traditionnelle qui prend le discours dans sa dimension interne en faisant de lui un objet clos, elle désigne un champ largement ouvert, se débouchant sur d'autres disciplines car l'objet même de son étude, à savoir « le discours » est complexe à circonscrire. Pour appréhender le sens d'un discours, avec succès, l'analyste doit le déconstruire en interpellant tout un ensemble culturel qui dépasse la dimension linguistique en se renvoyant à des données d'origines variées. Tout cela constitue un patrimoine commun partagé par les théories de l'analyse de discours, la sociolinguistique et les sciences humaines. Ainsi, nous nous interrogerons sur la symbiose féconde entre ces trois disciplines et au-delà pour proposer enfin un carrefour d'approches permettant de surmonter les écueils auxquels l'analyste du discours fait face.

Mots clés : discours ; sociolinguistique ; approches.

هذا المقال يلقي الضوء على تحليل الخطاب الذي، منذ نشأته، لم يتوقف عن إدهاشنا نظرا لتطوره المبهر. مع تجاوزه للنظرة التقليدية التي تأخذ الخطاب فيبعده الداخلي جاعلة منه مادة مغلقة على ذاتها، فإنه يشير إلى حقل منفتح على تخصصات أخرى لأن مادة دراسته، وهي "الخطاب" معقدة التحديد. للوصول إلى معنى الخطاب بنجاح، يجب على المحلل تفكيكها أخذًا بعين الاعتبار بعده الثقافي من خلال التعمق في مصادره المتنوعة والمختلفة متجاوزًا بذلك البعد اللغوي. كل هذا يشكل تراثًا مشتركًا بين نظريات تحليل الخطاب، علم اللغة الاجتماعية والعلوم الإنسانية. وبالتالي، فإننا نتساءل عن التعايش المثمر بين هذه التخصصات الثلاثة محاولين بذلك اقتراح منهج تتقاطع فيه الرؤى والنظريات المختلفة سانحة بذلك التغلب على العثرات التي يواجهها المحلل أثناء تحليله للخطاب.

الكلمات المفتاحية: الخطاب؛ اللغويات الاجتماعية؛ النهج.

I INTRODUCTION

L'analyse du discours, née dans les années 50, se veut en réaction, d'une part, à la conception linguistique assortie de la théorie de De Saussure, selon laquelle, l'intérêt est centré sur les structures de langue : phonologie, syntaxe, morphologie et sémantique structurale ; l'étude est purement descriptive et n'offre aucun intérêt au sujet de la communication. D'autre part, cette technique de recherche déborde le cadre de la conception traditionnelle qui attribue au discours/texte un seul sens stable et fait du discours un objet clos. Par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse, qui répondaient aux questions : « Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? », elle place, au

centre de sa problématique, les deux questions « Comment ? » et « Pourquoi ? » de l'activité langagière. Avec l'émergence de l'analyse du discours, qui nous invite à mettre en place une réflexion sur les discours en s'appuyant sur une articulation entre les marques linguistiques et les conditions de production de toute sorte de discours, le contexte est pris en charge et la fonction subjective est perçue comme fonction fondamentale de la communication langagière. Cette analyse nous permet de questionner ce qu'on fait en parlant au-delà de ce qu'on dit.

QU'EST CE QU'UN DISCOURS ?

Avant de faire dialoguer les différents avis en analyse de discours et de s'interroger sur les écueils que rencontre l'analyste de discours pour une compréhension approfondie de son objet d'étude, il s'avère nécessaire de définir la notion clé constituant le jalon saillant de cette réflexion, à savoir, « le discours » et d'aborder la théorie de son émergence.

En effet, le discours, dans l'usage courant, est polysémique, jouit de plusieurs significations selon les situations : il peut désigner des énoncés solennels comme il peut, péjorativement, être le synonyme des paroles vaines sans effet. Le mot « discours » renvoie aussi à n'importe quel usage restreint de la langue : « discours politique », « discours religieux », « discours de l'administration ». Dans les sciences du langage, la grande extension du concept « discours » le rend difficile à appréhender. Tantôt, il est l'équivalent de la parole saussurienne, tantôt il désigne un message pris globalement.

E. Benveniste le définit comme « *toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* »¹ si l'auteur exprime une relation complémentaire entre trois éléments : un sujet parlant, un énonciataire et une visée communicative, pour K. Orecchioni, il s'agit du « *langage mis en action* »², l'accent ici est mis spécifiquement sur le sujet parlant qui assume son acte langagier. Selon D. Maingueneau « *le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production* »³, sa définition se centre sur la composante linguistique et sur les circonstances de sa naissance.

Mais, s'il n'est pas facile de circonscrire le discours vu la diversité de définitions, il est évident qu'il « *ne peut être défini comme une unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles* »⁴ ; il est alors une entité complexe possédant trois dimensions : une dimension linguistique ; une dimension sociologique (un phénomène social permettant aux individus d'entrer en relation les uns avec les autres) et une dimension communicationnelle (une communication dans une intentionnalité d'intercompréhension et d'influence) .

III LE DISCOURS AU CONFLUENT DES THEORIES

DE L'ANALYSE DE DISCOURS

Vu les trois dimensions constituant le discours, il serait alors difficile d'arriver à son sens. L'analyse de discours née de la rencontre entre la linguistique et les sciences humaines, notamment l'histoire et la sociologie, se situe à la croisée des chemins, et là réside le problème ou le défi : aucun

discours ne peut être analysé sans le rapporter à son contexte d'émergence ; tout discours dépend d'un sujet parlant particulier, est pris dans une situation de communication particulière, inscrite dans une conjoncture historique provenant d'un cadre sociologique particulier (idéologiquement, politiquement, culturellement...etc.). Sur ce point, diverses approches et théories en analyse du discours sont impliquées.

3.1 L'approche pragmatique

La pragmatique est une linguistique du discours intégrant les situations et contextes de communication, elle s'occupe de la langue en utilisation en s'appuyant sur plusieurs notions : les actes de langage, le dialogisme, les phénomènes relatifs à l'énonciation, la polyphonie...etc., de ce fait, elle ouvre des perspectives à l'étude de ce qui n'est pas clairement dit, de l'implicite.

3.1.1 L'assertion chez Searle et Austin

Selon les pionniers de la pragmatique, les plus célèbres, Searle et Austin, l'assertion vise à communiquer une certitude, une vérité. Cette dernière même si elle ne reflète pas des états de fait, ou de vérité, elle présente au moins ce que son locuteur croit en ces états de fait. A ce titre, J. Cervoni rappelle qu'« *utiliser une phrase assertive à la forme affirmative, c'est se poser comme croyant ce qu'on énonce et mettre l'interlocuteur dans l'impossibilité de nier, sauf s'il est de mauvaise fois qu'il est informé de cette croyance* ». ⁵ Il s'agit en fait d'une vérité subjective ; l'émetteur tente d'accomplir un acte assertif visant à informer au moins sur ce qu'il pense et se présente comme témoin de son affirmation.

Searle, pour les assertions distingue deux valeurs: la description et l'évaluation. Pour expliciter leur sens, nous donnons comme exemple quelques énoncés que nous avons tirés d'un corpus d'une enquête menée sur les images attribuées au français et aux différentes langues en contact sur le territoire algérien, auprès d'un groupe d'enseignants de français. Alors, de la première valeur descriptive, nous proposons les énoncés suivants :

« La communauté algérienne est une communauté nord-africaine »

« Les villes d'enseignement du berbère existent seulement dans les zones berbérophones ».

De la deuxième valeur évaluative, nous relevons les énoncés suivants :

« A mon avis/ les langues/c'est un moyen d'unir l'humanité »

« L'arabe est une langue de poésie/elle est magnifique »

« N'ayez pas peur de la diversité, au contraire la diversité est un enrichissement »

« (Le français) C'est une langue tout à fait différente// ».

« Je me sens très proche de cette culture/ ».

Nous remarquons que l'emploi des expressions telles « à mon avis », « je me sens » marquent un engagement personnel et par l'emploi des adjectifs « magnifique », « différente », « proche » et même le substantif « enrichissement », dans ces derniers énoncés, leurs locuteurs apportent des valeurs évaluatives et positives accompagnant les langues convoquées dont leur contact est considéré comme un lieu unissant l'humanité dans sa différence. Le point de vue que nous ne trouvons pas dans les premiers énoncés (au moins explicitement).

Chez Austin et Searle, dans l'assertion comme dans tout acte de langage, on distingue aussi deux actes : un acte de référence et un autre de prédication. Le premier s'accomplit par "l'expression référentielle", définie par Searle comme « *toute expression servant à identifier une chose, un procès, un événement, une action ou tout autre type d'être "individuelle" ou "particulière" »*⁶. Il ajoute en disant que « *la caractéristique de chacune d'elle est d'être utilisée pour isoler ou modifier un "objet" ou une "entité" ou "un élément particulier" à l'exclusion des autres objets, sur lequel le locuteur va pouvoir dire quelque chose »*⁷

Si l'expression référentielle justifie l'existence de l'objet, la seconde qui est la prédication permet de dire quelque chose sur cet objet.

3.2L'hétérogénéité énonciative au cœur du discours

Dans le dictionnaire d'analyse du discours⁸ M. Bakhtine précise que tout discours est doublement dialogique d'où deux types de relations se distinguent : *relations interlocutives/ relations interdiscursives*. Le premier type instaure une relation de dialogue proprement dit avec un destinataire réel ou imaginaire, quant au second type, il correspond au fait que les discours se reprennent et se miroitent les uns les autres, autrement dit, ils sont habités et traversés d'échos et de rappels des discours produits antérieurement.

Dans la même optique, J. Authier-Revuz⁹ pense l'énonciation comme le lieu d'une hétérogénéité inévitable qu'elle classe en deux types : l'hétérogénéité *montrée* et l'hétérogénéité *constitutive*. La première est claire, explicite et appréhendée dans une démarche linguistique et pragmatico-

communicationnelle ; nous remarquons des frontières entre les paroles de « je » qui parle et celles des voix convoquées dans son discours. Cette hétérogénéité est marquée par plusieurs indices, dans nos discours :

« on y trouve à tout instant « une citation », « une référence » à ce qu'a dit telle personne, à ce qu' « on dit », à ce que « chacun dit », aux paroles de l'interlocuteur, à nos paroles antérieurs, à un journal, une résolution, un document, un livre...La plupart des informations sont transmises en général sous une forme indirecte, non comme émanant de soi, mais se référant à une source générale non précisée : « j'ai entendu dire », « on considère », « on pense ». (...) parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui »¹⁰

La deuxième hétérogénéité est masquée, implicite et non identifiable, elle est caractérisée par la dilution, la dissolution de discours de l'autre dans son propre discours. Ici, le sujet énonciateur, psychiquement clivé, est traversé par le discours de l'autre d'une manière inconsciente.

3. 3 L'approche énonciative : Benveniste et la subjectivité dans le langage

Émile Benveniste l'un des plus grands linguistes contemporains, dans son article, *De la subjectivité dans le langage*¹¹, propose d'élucider la confusion commune concernant l'erreur traditionnelle qu'ont les hommes à assimiler le langage à un simple "instrument de communication". La raison de cet écart est dû au fait que le langage est aperçu d'une vision behavioriste en termes de stimulus et de réponse et aussi au rôle de transmission traditionnelle qui lui est voué. De ce dernier élément cité, il convient de

noter que ce rôle peut être attribué à des outils non-linguistiques tels que la gesticulation par exemple. En plus, tous les systèmes de signaux traditionnels (sculpture, idéogrammes, etc.), rudimentaires et complexes assurent cette transmission de l'information. Du fait qu'il est inimaginable de concevoir l'homme sans langue et inversement, il paraît alors naïf de confondre le langage avec un simple outil tel une pioche ou un marteau dont nous nous servons, et une fois servie qu'on met aux placards. Vu son aspect "immatériel", son "fonctionnement symbolique", son "agencement articulé" et son "contenu", le langage laisse à la *parole* cette fonction instrumentale ou véhiculaire.

Benveniste affirme : « *c'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet [...] La subjectivité dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme sujet* »¹². Il est assez banal de constater que toutes les langues du monde contiennent des pronoms personnels (je, tu...), mais cela prouve qu'une « *langue sans expression de la personne ne se conçoit pas* ». Nous arrive t'il souvent du nombre de "je" prononcé par divers individus en une journée sur terre, le nombre est incalculable. De ce fait, nous pouvons affirmer que ces "je" ne renvoient aucunement à un individu particulier. Cette catégorie linguistique, que sont les pronoms personnels, ne peut être identifiée que par "l'instance du discours" (la situation de communication). Cette remarque met à découvert la notion de deixis. De cette classe linguistique dépend aussi les autres classes de pronoms. Cette dernière catégorie nous aide à identifier l'espace et le temps où l'énonciateur prononce le "je".

Certains verbes d'état nous permettent, aussi, d'entériner cette subjectivité. Par exemple, quand un émetteur énonce : "je souffre", il décrit son état actuel variable selon le contexte et l'individu. Plus, dire "je crois" diffère de dire " je pense " car dans le premier j'en suis convaincu tandis que le second énoncé contient des doutes.

En bref, cette théorie porte essentiellement sur les pronoms personnels) ; les formes de la deixis (celles qui servent à montrer quelqu'un ou quelque chose) ; les adverbes de temps à valeur relative (« aujourd'hui » par opposition au quantième). Ces trois éléments, réunis comme le « je-ici-maintenant ».

Enfin, il est important de dire que les travaux de Benveniste ont permis des avancées pantagruéliques dans le domaine de la pragmatique et de l'analyse conversationnelle. Par exemple, l'analyse des textes et des discours (opposition discours/récit, théorie des embrayeurs) a largement tiré parti de ses recherches.

3.3.1 Problématique de l'énonciation

L'énonciation signale la présence du locuteur et comporte son inscription « *l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »¹³

« *C'est la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »)* »¹⁴

Parmi les phénomènes auxquels s'intéresse l'analyse énonciative nous citons les modalisateurs, la polyphonie, les marques de tension, les déictiques, les stratégies du discours.

3.3.1.1 Les modalisateurs¹⁵

Il s'agit de l'ensemble des termes et d'expressions qui naissent d'une énonciation et indiquent l'attitude du locuteur vis-à-vis du monde, de son discours ou de son allocataire. Quand on parle, on ne se contente pas de la description du monde, on l'évalue, on le déconstruit et on le reconstruit. Alors le locuteur surgit dans son énoncé par le biais des indices énonciatifs qui lui permettent de se positionner par rapport à son dire.

- **La modalité appréciative :**

Elle exprime une appréciation et révèle un jugement de valeur ou un sentiment de la part de l'énonciateur, il s'agit de l'emploi des adjectifs qualificatifs, des adverbes de manière ou même des substantifs (magnifique, belle, malheureusement, enrichissement...). Du même corpus cité ci-dessus, nous les exemples suivants : « L'arabe classique est une belle languemenacée »

« Malheureusement/ moi je me suis toujours considéré comme étant berbère ne parlant pas berbère »

- **La modalité épistémique**

Elle exprime et révèle un jugement que le sujet attribue à la valeur de vérité de son énoncé. Il s'agit de l'expression de la certitude, de la probabilité, de la vérité, de l'éventualité. Les adverbes et les expressions

d'opinion (certainement, probablement, certes, peut-être, en vérité...) sont des exemples relevant de cette catégorie.

- **La modalité déontique**

Il est question de toutes les marques de la phrase injonctive qui décèlent la position d'autorité postulée par le locuteur. Ces indices sont les termes et les expressions de la volonté, du conseil, de la nécessité, du devoir...etc.

3.3.1.2 Les déictiques

Dans la conception élaborée par Benveniste et développée par K. Orecchionni, où l'énonciation met l'accent sur la subjectivité, les déictiques sont un des phénomènes auxquels s'intéresse l'analyse énonciative. Il s'agit des unités linguistiques (je, ici, maintenant) appelées *embrayeurs* ; il est question des indices personnels et spatio-temporels. Ces indices varient d'une situation d'énonciation à une autre.

- **Les indices personnels**

Il s'agit des termes par lesquels le locuteur se définit comme sujet de son discours (je, moi, mon, ma,...) par rapport à un interlocuteur (tu, toi, votre,...). Ils ne prennent sens que dans leur contexte d'émergence.

- **Les indices spatio- temporels**

Ils s'engendrent dans l'emploi de : certains temps verbaux, certains adverbes ou groupes nominaux adverbiaux et certains démonstratifs. Ils situent le message dans l'espace et le temps par rapport à l'énonciateur ; leurs référents ne sont identifiables que dans le contexte de leur naissance.

En creusant les différentes pistes d'analyse du discours, car on ne peut plus se contenter d'une seule, cela offre une perspective qui permet de mener le discours à son lieu d'émergence et d'identifier un « je » renvoyant au sujet de chaque discours ; un sujet qui est un empilement d'identités, de subjectivités émanantes de divers et différents champs d'énonciation antérieurs. En s'appuyant sur la polyphonie, on arrive à dévoiler la foule de discours qui traverse le discours, on passe de ce qui est dit par un locuteur qui ne s'efface pas, qui s'affirme implicitement ou explicitement à ce qui était dit par des personnes qui ont marqué son parcours. *« Seul l'Adam mythique abordant avec sa première parole un monde pas encore mis en question, aurait été à même de produire un discours soustrait au déjà dit de la parole d'autrui. Aucun mot n'est « neutre », mais inévitablement « chargé », « occupé », « habité », « traversé » des discours dans lesquels « il a vécu son existence socialement sous-tendue »*¹⁶ pense Bakhtine. Mais, nous croyons que même la parole d'Adam est influencée et habitée par la parole d'« Allah » « Et il apprit à Adam tous les noms » Sourat El Bakara.

3. 4L'analyse de discours et la sociolinguistique : une relation dyadique

La sociolinguistique, à son tour, s'occupe du rapport des phénomènes linguistiques et sociaux, en établissant une relation de cause à effet pour apporter des réponses non linguistiques au phénomène linguistique étudié. Ainsi, elle partage avec l'analyse du discours son intérêt pour les productions effectives naturelles. L'exemple de l'étude effectuée par le pionnier de la sociolinguistique, W. Labov¹⁷, qui s'est intéressé aux pratiques communicatives des jeunes noirs de ghettos américains rejoint la

conception américaine des analyses de discours inspirée par l'anthropologie et révèle un champ de rencontre entre les deux disciplines. Les deux s'inscrivent dans les sciences du langage en s'ouvrant sur les sciences humaines et sociales, elles étudient les pratiques discursives et langagières. Les analystes du discours comme les sociolinguistes mènent leurs recherches pour assumer une position scientifique qui dépasse la description et l'analyse du langage, qui leur permettent la connaissance et la compréhension du monde social, pour répondre à des objectifs critiques et même de transformation.

IV CONCLUSION

En conclusion, nous disons que le locuteur en émettant son discours laisse émerger des souvenirs, des expériences, des faits, des dates, des circonstances qui se tissent et s'entrelacent dans ses propos. En produisant son discours, il articule certaines intentions, des idées et des intérêts plus ou moins repérables à la surface mais, *« dans la réalité, ce ne sont pas des mots que nous prononçons ou entendons, ce sont des vérités ou des mensonges, des choses bonnes ou mauvaises, importantes ou triviales, agréables ou désagréables, etc. Le mot est toujours chargé d'un contenu ou d'un sens idéologique ou événementiel »*¹⁸. L'analyste de discours, en faisant appel aux différentes théories, met l'accent sur les différentes parties du discours, qui peuvent apparaître, et sur les événements symboles, qui ont le statut d'indice et dont chacun n'est qu'un fragment de vie à la lignée des vies, la sienne et celle des autres. Bref, il doit se situer au carrefour de tous les champs de savoir pour pouvoir déterminer le prélinguistique qui conditionne le linguistique en lui donnant sens ; une tâche qui reste toujours difficile mais possible.

VREFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ¹-BENVENISTE E.:Problèmes de linguistique générale,Paris, Gallimard,1966, p.242
- ² - BOUGNOUX D. : Sciences de l'information et de la communication. Larousse, 1993, p.219 coll. Textes essentiels
- ³ - MAINGUENEAU D. : Initiations aux méthodes de l'analyse du discours, Paris, Hachette, 1976, p.16.
- ⁴ - ROULET E, FILLIETTAZ L. & GROBET A ., avec la collab.De BURGER M. : Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours, Berne, Lang, 2001, p.12.
- ⁵- CERVONI J. : L'Enonciation, Paris : PUF, 1987, p. 17
- ⁶ - SEARL J. : Les actes de langage, Paris : Hermann, 1972, P .64
- ⁷ - Ibid., p.64
- ⁸ - CHARAUDEAU P. & MAIGUENEAU D. : Dictionnaire d'analyse du discours, Ed. du Seuil, Paris, 2002, p.176
- ⁹ - Ibid., pp.176-177.
- ¹⁰ - BAKHTINE M. : Esthétique et théories du roman, Paris, Gallimard, Collection Tel, 1978, p.158
- ¹¹- BENVENISTE E. : Problèmes de linguistique générale I, Paris : Gallimard, 1966, « Chapitre XXI De la subjectivité dans le langage », p.258-266.
- ¹² - BENVENISTE E. : Problèmes de linguistique générale, I .Paris : Gallimard, 1966, P .259 .
- ¹³- BENVENISTE E. : Problèmes de linguistique générale, II .Paris : Gallimard, 1974, p.80
- ¹⁴- KERBRAT-ORECCHIONI C. : L'Enonciation, Paris, Armand Colin, 2002, p.36.

¹⁵ - www.analyse – du discours.com/ les modalisateurs, consulté le 21/03/2012

¹⁶ - BAKHTINE M. : Questions de littérature et d'esthétique 1975, Moscou, trad.Fr Esthétique et théorie du roman, Gallimard, Paris, 1978, pp.100-102-114.

¹⁷ - LABOV W. : Le parler ordinaire La langue dans les Ghettos noirs des Etats-Unis, traduit de l'anglais par (Etats-Unis) Alain KIHM, collection : Le sens commun, 1993.

¹⁸ - BAKHTINE M. et VOLOCHINOVV. : Le Marxisme et la philosophie du langage. Essais d'application de la méthode sociologique en linguistique, Paris, Minuit, 1977,pp.102-103.